



Centre interrégional de
ressources sur la
pluriactivité et le
travail saisonnier

Les pluriactivités!



En bref

Dans ce numéro :

- ✂ En bref...
- ✂ Edito
- ✂ La CAPEB 05 réfléchit à un GE intersectoriel
- ✂ Une « expérimentation logement » sur le plateau du Vercors
- ✂ Précision relative au CDD pour accroissement temporaire d'activité
- ✂ Annulation de l'extension de l'accord sur les 35 heures dans les hôtels, cafés et restaurants
- ✂ Nouvelles des stations savoyardes
- ✂ Forum Emploi et partenariats mer/montagne à Courchevel (73)
- ✂ Un forum de l'emploi saisonnier sur le littoral
- ✂ Les groupements d'employeurs ont leur salon
- ✂ A lire
- ✂ AGENDA

Conditions de vie et de travail des saisonniers :

Logement saisonnier en Ardèche méridionale

Une enquête effectuée par la Maison de la saisonnalité de l'Ardèche méridionale (07) relative au logement des saisonniers a révélé des situations contribuant souvent à la précarité des salariés. Suite à ces conclusions et à la demande de certains professionnels du tourisme conscients des enjeux, un groupe de travail est en cours de création. Ce dernier, réunissant élus, partenaires sociaux et représentants de l'Etat, est chargé de construire des réponses adaptées.

Source : Maison de la saisonnalité (Mission locale Ardèche méridionale)

Groupe de travail autour des « Maisons des saisonniers »

Dans le cadre de la convention de partenariat entre le CGD, le CBE de l'Arrondissement d'Albertville et le département de la Savoie (V. Pluriactivités n°14), un groupe de travail réunissant les animateurs et responsables des maisons des saisonniers de la Tarentaise (73) est mis en place. Outre la mutualisation des expériences, le groupe a pour objectif de mettre en place des actions visant à une meilleure reconnaissance des maisons des saisonniers auprès des acteurs économiques et sociaux du bassin d'emploi.

Source : CBE de l'arrondissement d'Albertville

Projet de Cellule d'Accueil des saisonniers dans le Chablais (74)

Le secteur du Chablais en Haute Savoie projette d'ouvrir l'été prochain une Cellule d'Accueil des saisonniers, avec des permanences sur plusieurs sites touristiques (Morzine, Châtel, Evian et Yvoire). Cette action est portée par le GEIQ Hôtellerie Restauration 74 et est inscrite au Contrat de Développement Rhône-Alpes du Chablais. L'action devrait faire l'objet pour le Conseil Régional d'une expérimentation innovante sur trois ans.

Groupement d'employeurs (GE) :

Création d'un GEIQ en Hôtellerie de plein air

Dix campings de l'Hérault se sont regroupés pour créer un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ). Ce GEIQ, basé à Agde, permettra, dans un premier temps, de former en alternance une dizaine de salariés qui obtiendront un certificat de qualification professionnel « ouvrier qualifié de maintenance en hôtellerie de plein air ».

Source : Entreprises et Carrières n°662

Création d'une association de soutien aux GE dans les Bouches du Rhône

L'Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône crée, avec les collectivités territoriales et les services de l'Etat, Proget 13, une association chargée d'assurer la promotion et l'ingénierie de montage des Groupements d'employeurs (GE). L'initiative fait suite à l'expérience concluante de Proget 84 et en préfigure d'autres (V. Pluriactivités n°10).

Source : www.sudinfos.com

Les chiffres relatifs aux GE en PACA

Le journal officiel recense la création ces dernières années de 29 GE dans les Bouches-du-Rhône, 7 dans les Alpes-Maritimes, 11 dans les Alpes-de-Haute-Provence, 4 dans les Hautes-Alpes et 96 dans le Vaucluse.



Edito

Optimiser la collecte, la coordination et la circulation de l'information, appuyer l'émergence de maisons des saisonniers, échanger les expériences par la constitution d'un réseau, tels sont les objectifs d'un nouveau partenariat entre le PERIPL et l'ADECOHD.

Ces deux structures complémentaires en termes géographique et de compétences ont décidé, sous l'impulsion du comité de gestion de la convention interrégionale de massif alpin, de mettre leurs actions en commun pour mieux répondre aux demandes des acteurs de terrain des deux régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Ce nouveau partenariat et la profusion d'actions en direction des pluriactifs et des travailleurs saisonniers sur l'ensemble du territoire national sont certainement les signes d'une meilleure reconnaissance de la pluriactivité par l'ensemble des acteurs. Gageons que cette prise de conscience permette enfin à l'économie saisonnière de trouver le personnel dont elle a besoin, aux territoires ruraux et de montagne de nouvelles pistes de développement et aux pluriactifs une amélioration significative de leur statut et de meilleures conditions de travail et de vie.

Ch. G.

Vos Pluriactualités par e-mail !

Envoyez un message sur messages@peripl.org en précisant la structure que vous représentez, votre nom et votre adresse électronique.

En bref... (suite)

Manifestation :

2^{ème} Foire à l'installation en milieu rural

Limoges (87) accueillera du 13 au 15 juin prochain la 2^{ème} Foire à l'installation en milieu rural : « Projets en campagne ». La manifestation a pour objet de mettre en relation les territoires avec les porteurs de projets ainsi que d'offrir à ces derniers des informations sur les lieux ressources. La 1^{ère} édition de cette manifestation avait été un succès : près de 3000 visiteurs s'étaient déplacés pour rencontrer plus de 100 exposants.

Informations : 0 820 825 249 - www.projetsencampagne.com

Internet :

Le nouveau site de l'ADECOHD est en ligne

L'Association pour le Développement ECONOMIQUE de la Haute Durance (ADECOHD) vient de mettre en ligne son nouveau site : www.adecohd.com. Cet outil consacre plusieurs pages aux questions liées au travail saisonnier et à la pluriactivité ainsi qu'un forum ouvert aux membres du réseau des structures d'accueil et d'accompagnement des saisonniers et pluriactifs.

La CAPEB 05 réfléchit à un GE intersectoriel

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) des Hautes-Alpes a missionné le cabinet ORFE pour mener une étude de faisabilité de groupements intersectoriels d'employeurs, associant les petites entreprises du bâtiment et d'autres employeurs du nord du département. Les résultats seront connus à la fin de l'été prochain ; un certain nombre de difficultés a déjà été recensé au vu de la structure économique du territoire concerné. En effet, aux contraintes liées au régime du groupement d'employeurs (solidarité financière des membres, difficulté d'associer des employeurs agricoles et non agricoles, détermination de la convention collective applicable) se superposent celles inhérentes aux spécificités locales : dans l'économie du Briançonnais, les plus gros employeurs sont de statut public et, surtout, les emplois y sont saisonniers, ce qui implique de construire des groupements d'employeurs autour d'une logique d'activités variables et complémentaires.

Loïc Lemeilleur, Chargé de mission à l'ADECOHD (Briançon 05)

Une « expérimentation logement » sur le plateau du Vercors

Suite à une réflexion autour du problème de logement des saisonniers, la Communauté de Communes du Massif du Vercors a engagé l'opération thématique expérimentale « logement des travailleurs saisonniers » sur les années 2001-2002-2003. Cette opération a pour objectif d'inciter les propriétaires de studios ou de deux pièces vides, ou peu occupés, à entreprendre des travaux de rénovation.

Cette mission a été confiée à H et D Conseils (cabinet d'études) qui a la charge de mettre en relation les propriétaires, les employeurs et les travailleurs saisonniers. Les propriétaires désirant s'associer à cette opération peuvent bénéficier d'une étude de faisabilité gratuite réalisée par H et D Conseils et de subventions particulières pour les travaux nécessaires et le mobilier.

En contrepartie, le propriétaire s'engage sur une durée de location de 10 ans, dont 6 ans au moins à des saisonniers, et sur un loyer modéré (maximum 2 fois le « loyer Besson » en zone 3 dans l'immobilier ancien) soit environ 10 euros le m².

L'objectif pour 2003 est de mettre sur le marché 50 hébergements meublés de 16m² à 50m². Cette opération concerne des logements chez l'habitant, des meublés touristiques non classés, ou toute friche dans le bâti.

A l'occasion des diverses rencontres avec les propriétaires, les employeurs et les saisonniers, H et D Conseils joue un rôle de service de proximité informant ces acteurs sur de nombreuses questions, comme par exemple la formation ou les démarches administratives.



PERIPL

Consultez régulièrement
les News sur
www.peripl.org

Annulation de l'extension de l'accord sur les 35 heures dans les hôtels, cafés et restaurants

Le Conseil d'Etat a annulé l'extension de l'accord sur les 35 heures dans le secteur des HCR décidée par le gouvernement en décembre 2001. Cet accord avait fixé un calendrier de réduction de la durée du travail devant conduire à terme à la suppression des équivalences dans la branche. Deux organisations syndicales UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) et FO ont saisi le Conseil d'Etat. L'UMIH estimait qu'une extension au plan national d'un accord signé par deux organisations locales minoritaires (CGT et CFDT) portait atteinte au paritarisme. Pour FO, l'accord méconnaissait l'objectif de réduction du temps de travail pour tous les salariés sans perte de salaire. La durée légale du travail reste donc à 41 heures ou 39 heures selon la taille de l'entreprise.

Sources : Editions Lefebvre, En ligne

Précision relative au CDD pour accroissement temporaire d'activité

Les modalités de recours à un CDD pour accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise viennent d'être précisées par la Cour de cassation. Certains secteurs, notamment les secteurs rythmés par les saisons, connaissent des périodes d'accroissement d'activité exceptionnel. Le recours au CDD pour accroissement temporaire d'activité a été créé pour pouvoir faire face à cette augmentation de travail. Les juges ont précisé dans un arrêt du 18 février 2003 que le recours à un tel CDD n'entraîne pas l'obligation pour l'employeur d'affecter le salarié embauché à des tâches directement liées à ce surcroît d'activité.

Nouvelles des stations savoyardes

- Les Ménuires et Val Thorens : l'ouverture plus tardive (15h-19h) de la Maison des saisonniers à Val Thorens a permis à un plus grand nombre de salariés de s'informer.

Une quinzaine de particuliers sont venus proposer des logements pour les saisonniers. La Maison des saisonniers organise un Forum de l'emploi saisonnier pour préparer la saison d'été. Le forum se tiendra le 17 avril 2003 de 10 heures à 18 heures à Val Thorens.

- Serre-Chevalier : la fréquentation de la Maison des saisonniers est en hausse. Une réflexion est menée sur l'organisation d'un forum emploi et sur la création d'un pôle santé et prévention. Une Opération de Réhabilitation de l'Habitat et de l'Immobilier de Loisirs a été lancée par la communauté de communes. Elle devrait prévoir un certain nombre de mesures concernant le logement des saisonniers.

- Tignes : en partenariat avec la MIFE de Savoie, la Maison des saisonniers offre un service gratuit d'orientation à distance, de bilan de compétences...

- La Plagne : après deux mois et demi d'ouverture le bilan d'activité de la Maison des saisonniers est positif. Trois projets de création de logements pour les saisonniers sont en cours ; ils représentent environ 370 logements.

- Beaufortain : les saisonniers du massif ont pu apprécier la permanence hebdomadaire de l'assistante sociale aux Saisies et la permanence bimensuelle de l'ANPE.

Forum Emploi et partenariats mer/montagne à Courchevel (73)

250 travailleurs saisonniers, des employeurs, des représentants des stations du littoral, 1200 offres d'emploi, l'ANPE et la Cité des langues sont les ingrédients qu'a réunis l'Espace emploi formation de Courchevel (73) pour un Forum de l'Emploi saisonnier réussi.

En cette fin de saison d'hiver, les saisonniers montagnards ont pu, grâce à ce forum, préparer leur saison d'été en déposant leur CV auprès des structures représentant le littoral et en consultant des offres ANPE mises à leur disposition.

Le forum est aussi l'occasion pour ces salariés d'obtenir des informations sur les offres et les enjeux de la formation ou avoir des informations générales sur les conditions de réussite d'une saison.

En marge de la manifestation, une table ronde réunissant des employeurs et des acteurs de l'emploi (DDTEFP, Missions locales...) fut l'occasion de partager les expériences et de réfléchir sur les pistes de travail en terme de logement ou de formation.

Pour faciliter les échanges de saisonniers et engager des réflexions communes, le maire de Courchevel, Gilbert Blanc Tailleur, a signé des conventions de partenariat avec les représentants des mairies de St Tropez (83) et d'Agde (34). Ces signatures font suite à celle signée en janvier avec Royan (17) au ministère du Tourisme en présence du secrétaire d'Etat Léon Bertrand.

Directeur de Publication : Jean-Marc Cross - 97 A, avenue de Genève, 74000 ANNECY.

Rédaction : Miryam Blanchon, Laurence Chappaz, Thomas Barthout, Christian Gilquin,

Imprimé par SEA 74, 97 A, avenue de Genève, 74000 ANNECY

ISSN : 1634-8079 - Diffusion moyenne : 600 exemplaires - Périodicité : mensuelle - Première publication : janvier 2002 - Dépôt Légal : à parution
Marque déposée



**Centre interrégional de
ressources sur la
pluriactivité et le
travail saisonnier**

**97 A, avenue de Genève
74000 ANNECY**

Téléphone : 04 50 67 57 05

Télécopie : 04 50 67 36 98

Messagerie : messages@peripl.org

Pour publier un article dans la lettre
d'information les « Pluriactualités »
contactez Thomas Barthout
au 04 50 67 57 05 ou par e-mail :
messages@peripl.org

AGENDA

Avril

☞ **jeudi 17**

Forum de l'emploi saisonnier, Val Thorens
(73)

Mai

☞ **12 et 13**

Rencontre des maisons des saisonniers à
Auray (56)

☞ **mardi 13**

Commission emplois saisonniers et
pluriactivité du CBE d'Albertville (73)

☞ **jeudi 15**

Salon ANPE de l'emploi dans le tourisme,
Aubenas (07)

☞ **mercredi 21**

Comité de pilotage de PERI PL, Gap (05)

Juin

☞ **vendredi 6**

Comité d'Ethique I NNEF, Toulouse (31)

☞ **12 et 13**

Séminaire régional « Saisonniers du
tourisme et conduites à risques : quelles
préventions ? », Bourg d'Oisans (38)

☞ **du 13 au 15**

2^{ème} Foire à l'installation en milieu rural :
Projets en Campagne, Limoges (87)

☞ **jeudi 26**

Groupe « Santé et conditions de vie des
saisonniers », Albertville (73)

Un forum de l'emploi saisonnier sur le littoral

Pour préparer l'été, la Mission locale de Royan (17) et sa cellule d'accueil des travailleurs saisonniers, « Saisons modes d'emplois » ainsi que l'antenne locale de l'ANPE, ont organisé la troisième édition d'un forum de l'emploi saisonnier à la fin du mois de mars. Plus de 300 candidats ont pu déposer leur CV, consulter des offres et réaliser des premiers entretiens d'embauches auprès d'une trentaine d'employeurs ; certains ont déjà été retenus ! Les participants pouvaient aussi s'informer auprès d'organismes tels que le BIJ ou le CFA local.

Convaincue de la pertinence d'échanger des salariés saisonniers entre la mer et la montagne pour le développement économique du territoire, l'équipe de « Saison modes d'emplois » travaille étroitement avec la Mission locale de Chambéry (73) et depuis le mois de janvier avec la commune de Courchevel (Voir article « Forum Emploi et partenariats mer/montagne à Courchevel (73) »). Le Pays royannais a envoyé la saison dernière environ 50 salariés en montagne. Etroitement suivis durant cette expérience par les partenaires des deux territoires, ces saisonniers sont très appréciés des employeurs du littoral qui trouvent en eux de solides professionnels du secteur touristique. En contrepartie les territoires montagnards offrent environ 15 salariés aux employeurs royannais. Cet effectif pourrait être augmenté de manière significative si la question des emplois logés trouvait une réponse.

« Saison modes d'emplois » invite d'ores et déjà les employeurs et acteurs de l'emploi en zone de montagne pour un grand forum de l'emploi à destination des salariés du littoral au mois d'octobre 2003 en vue de la saison d'hiver.

Contact : Saisons modes d'emplois ; tel : 05 46 06 96 16 ; mission-locale-royan@wanadoo.fr

Les groupements d'employeurs ont leur salon

Poitiers (86) a reçu pour la deuxième année consécutive le salon des groupements d'employeurs (GE). Plus de 200 personnes, pour une large part responsables ou administrateurs de GE, ont pu partager leurs expériences, insister sur les freins (réglementaires...) au bon fonctionnement de leur structure et rencontrer les organismes partenaires de la vie courante d'un GE.

Les participants se sont retrouvés autour de tables rondes qui avaient pour objet de faire évoluer les pratiques notamment par l'ouverture des GE aux PME, grandes entreprises et collectivités locales. La problématique des conventions collectives a aussi largement été évoquée.

Les expériences des uns, les compétences juridiques des autres ont permis d'éclairer le public sur des points demeurant souvent très complexes.

Le Centre de ressources des groupements d'employeurs (CRGE) d'Aquitaine, en phase de création, prendra le flambeau du CRGE Poitou-Charentes pour l'organisation de la 3^{ème} édition du salon.

A lire

Snow Business : stations de ski, enquête sur l'envers du décor

Emmanuel Carcano, auteur de Snow Business, recense dans son ouvrage l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontées les stations de ski.

De la concentration économique jusqu'aux considérations environnementales en passant par la question des travailleurs saisonniers, l'auteur expose sur 150 pages les conséquences de l'industrialisation de ce secteur.

Snow Business ; Tétrás Editions